

Question écrite n°: 2310

Quelles pistes en matière fiscale sont-elles explorées ?

Dans le *Quotidien Jurassien* du 24 août, M. le Ministre des Finances commentait les résultats d'une étude menée par le Crédit Suisse au sujet de l'attractivité économique des cantons. Sans surprise (malheureusement), le canton du Jura figure en queue de peloton.

Les propos ministériels soulèvent quelques interrogations, notamment quand ils évoquent l'exploration d'une piste pour introduire une « flat rate tax » (Impôt à taux unique) dans le Jura, qui fait partie « d'une série de mesures en attente pour l'instant ».

Certes, le canton du Jura a-t-il déjà accompli des efforts avec les réductions déjà réalisées ou encore programmées, mais les autres cantons ne restent pas inactifs et c'est le classement en comparaison intercantonale qu'il s'agit de garder en point de mire. Combinées à une gestion rigoureuse des finances publiques, telle qu'elle est pratiquée actuellement, ces mesures permettraient assurément de rendre le Jura beaucoup plus attractif. Ces différents aspects interpellent et aiguïsent naturellement la curiosité du Groupe libéral-radical autant qu'ils le confortent dans ses convictions, tant en matière de politique fiscale que de gestion des finances publiques.

La mauvaise conjoncture actuelle ne se prête évidemment guère au lancement d'expériences dans le domaine fiscal, d'autant plus qu'une diminution du taux d'imposition l'accompagnera encore ces prochaines années. Cependant, puisque selon le vieil adage « Gouverner, c'est prévoir », il s'agit aussi de dépasser les circonstances présentes pour se projeter dans l'avenir, avec une conjoncture qu'on espère plus favorable. Le groupe PLR est convaincu que ces voies sont bonnes et qu'elles contribueront à améliorer l'attractivité du canton du Jura ; il encourage donc vivement le Gouvernement à poursuivre ses explorations dans ce domaine ; il salue également l'intention d'utiliser plus régulièrement la notion de « revenu disponible » et d'y prêter attention, puisqu'elle permet de corriger quelques fausses idées que véhiculent les statistiques utilisées habituellement.

Dans l'immédiat, le groupe libéral-radical s'interroge donc au sujet de cette série de mesures évoquées par M. le Ministre des Finances et souhaite en connaître les grandes lignes ainsi que, dans un sens prospectif, une estimation du calendrier.

Il prie donc le Gouvernement de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

- 1) Le Gouvernement peut-il indiquer quelles pistes ont été étudiées dans le domaine fiscal et lesquelles ont été retenues pour être reprises lorsque les cieux conjoncturels seront devenus plus cléments ? si des pistes ont été abandonnées, peut-il indiquer pourquoi ?
- 2) Existe-t-il une estimation de l'agenda ainsi qu'une hiérarchie au niveau de la mise en place de ces mesures ?

Par avance, nous remercions le Gouvernement de ses réponses.

Le 23 septembre 2009

Au nom du Groupe libéral-radical,

L'auteur :

Nicolas Eichenberger

[Handwritten signatures and names of group members]
 P. H. ...
 J. Vifim
 David Schneider
 H. ...

[Handwritten signatures and names of group members]
 S. B. ...
 ...